

LA MUNICIPALITÉ DE PULLY ET LE CONSEIL COMMUNAL

ont le pénible devoir de faire part du décès, survenu le 27 juillet 2010,
de

Madame Nelly GENILLARD RAPIN

conseillère communale

dont ils garderont le souvenir d'une femme engagée qui a toujours œuvré avec compétence et conviction en faveur de l'équité et de l'esprit de justice.

Nous présentons nos très sincères condoléances et toute notre sympathie à sa famille.